STAGE : Professeurs stagiaires:

Lundi 26 mars 2018 DE 9 H 30 à 16 H 30

Au siège du SNES, 37 rue Ponsardin à Reims.

Stage animé par François Belleil (responsable académique du secteur stagiaires SNES)

- Mutations intra-académiques, comment bien faire ses vœux ?

- Déroulement de l'année de stage, déroulement de la carrière.

- Connaître et défendre ses droits, le rôle du SNES-FSU.

- Et toute question que vous souhaiterez aborder.

Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués ; essayez de vous grouper.

Le repas pourra être pris en commun au lycée Libergier moyennant la somme de 9 euros. Le cas échéant, il faudra vous inscrire pour ce repas.

L'autorisation d'absence est de droit, sans perte de salaire ni récupération, si elle est demandée un mois avant la tenue du stage, soit avant le 26 février 2018. Elle est à faire auprès du chef d'établissement selon le modèle suivant :

Nom, prénom.
Établissement.

à Mme la Rectrice
Sous couvert de
M. le Principal / Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 20 mars 2017 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES-FSU sous l'égide de l'IRHSES. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Date et signature

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous adresser ce coupon au plus tôt.

STAGE Professeurs stagiaires – Lundi 26 mars 2018

Inscription au stage à retourner par voie postale au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, par fax au 03.26.88.17.70 ou par mail : s3rei@snes.edu

Nom :…….…… Prénom : ……

Établissement :
……

Adresse personnelle : ……..……..…….

Tél : …… Mail : ……..…..……

Prendra le repas de midi : oui non

Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.